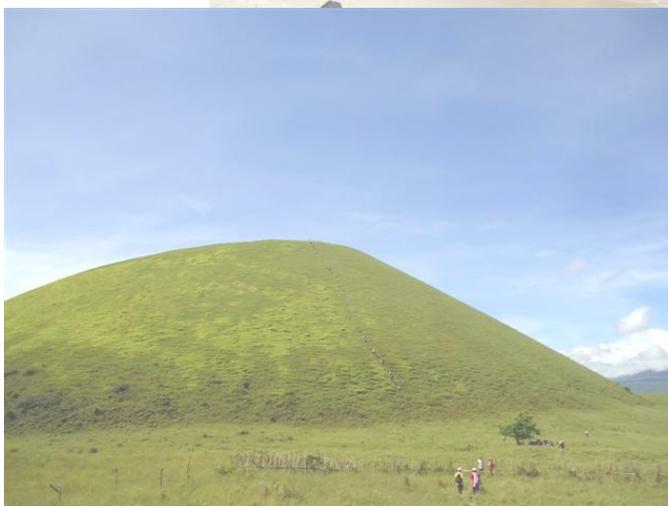
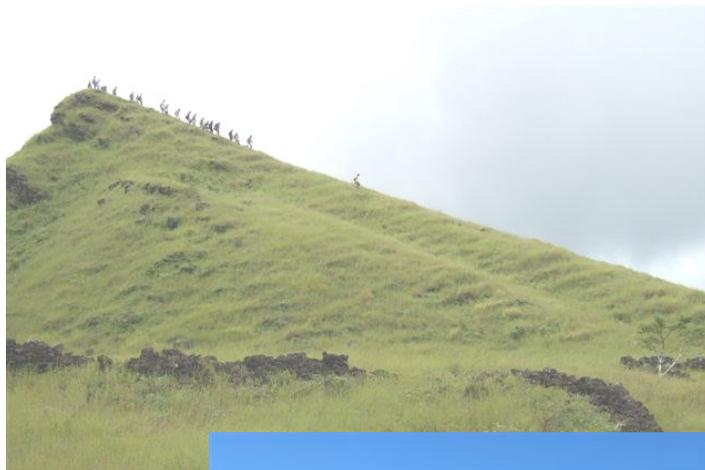




European Union
EXTERNAL ACTION



July 2014 – ISSUE 62

Subvention acteurs
non étatiques et
autorités locales **2**

Gestion durable et
responsable des
déchets ménagers **3**

Appui à la Bonne
Gouvernance Lo-
cale Durable **4**

Activités d'intensifi-
cation agricole au
sud d'Anjouan **4**

Maison de l'éco-
tourisme **5**

Développement des
capacités tech-
niques et améliora-
tion de revenus ru- **5**

Projet de Renforce-
ment du Pilotage et
de l'Encadrement
de l'Education **6**

Infrastructures— **8**
Entretien Routier

Edition Spéciale: L'UE aux Comores



ISSN: 1831—1830
Catalogue No.: MU-AA-14-002-2A-N
© European Union, 2013



Subvention acteurs non étatiques et autorités locales

En décembre 2013, l'Union européenne a signé des contrats de subvention avec trois acteurs non étatiques (ANE) et deux autorités locales (AL) comoriennes représentant une enveloppe globale de plus d'un million EUR. Ces fonds proviennent du programme thématique "Les Acteurs Non Etatiques (ANE) et les Autorités Locales dans le développement", dont l'objectif est de renforcer le rôle de ces instances décentralisées dans la dynamique de développement du pays aux côtés du Gouvernement.

C'est la première fois que des appels à propositions ont été lancés aux Comores sous ce

programme thématique et les résultats sont très encourageants. En effet, la signature de ces cinq contrats démontre d'une part la volonté et l'engagement de ces acteurs décentralisés à contribuer au développement socio-économique du pays. D'autre part – et c'est un point non-négligeable – on note la capacité dont disposent ces acteurs décentralisés à saisir les opportunités comme ça a été le cas avec la mise à disposition de ces fonds communautaires Parmi une trentaine de propositions reçues suite aux appels publiés dans les médias, les 5 projets retenus classés par ordre croissant de subvention obtenue, sont :

Intitulé du projet	Porteur	Subvention	Durée
Gestion durable et responsable des déchets ménagers de la commune de Domoni	Mairie de Domoni en partenariat avec l'Association 2-Mains	160 000 EUR = 80% du projet	24 mois 2014-2015
Appui à la mise en place d'une bonne gouvernance locale durable à Ndzuwani	Gouvernorat d'Anjouan en partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> le site universitaire de PATSY la Maison des Organisations de la Société Civile 	200 000 EUR = 50% du projet	30 mois 2014-2016
Mise à échelle d'activités d'intensification agricole de 9 villages au sud d'Anjouan et initiation de la zone dans la gestion communautaire des ressources naturelles	ONG locale DAHARI en partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> ONG Bristol Clifton West of England zoological society ONG Durrell Wildlife Conservation Trust 	210 000 EUR = 58% du projet	24 mois 2014-2015
Maison de l'Écotourisme	ONG Ulanga en partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> ONG Réseau National Femme Développement Ngazidja Commissariat Environnement Ngazidja (AL) 	243 000 EUR = 90% du projet	36 mois 2014-2016
Développement des capacités techniques et amélioration des revenus en milieu rural	ONG ARAF en partenariat avec <ul style="list-style-type: none"> ONG Réseau National Femme Développement d'Anjouan 	273 000 EUR = 90% du projet	35 mois 2014-2016
	TOTAL	1 086 000 EUR	



Gestion durable et responsable des déchets ménagers de la commune de Domoni: Association Deux Mains

Interview de François Beudard (coordinateur de l'association Deux Mains) :

Question : D'où vient cette idée de travailler sur la délicate problématique de Gestion des Déchets Ménagers aux Comores ?

Réponse : Deux mains est une petite association Comorienne qui s'efforce d'accompagner les communautés locales dans leur processus de développement. La gestion des déchets est effectivement une question délicate, sur laquelle beaucoup se cassent les dents, mais qui doit être abordée avec détermination et constance. Deux Mains a relevé ce défi après avoir été sollicitée en février 2013 par le Maire de Domoni, soucieux des risques sanitaires et de la dégradation de l'environnement liés au dépôt sauvage des déchets dans sa commune.

Question : Quelles étapes vous ont conduit jusqu'au financement de ce projet ?

Réponse : Invités par la mairie en mai 2013, les techniciens de Deux Mains ont pu, en concerta-

tion avec les autorités insulaires, la société civile et les acteurs locaux, mener un diagnostic qui a abouti au projet déposé pour subvention auprès de l'Union européenne et destiné aux autorités locales. Le projet a été sélectionné probablement pour son réalisme et l'originalité de sa démarche.

Question : Sur quoi reposent ce réalisme et cette originalité ?

Réponse : En premier lieu, il s'agit du premier projet de gestion des déchets d'envergure sur l'île d'Anjouan. Sans brûler les étapes, le projet vise à structurer un service public de base en le dotant des sites et matériels nécessaires, actions accompagnées d'un fort volet de sensibilisation de la population et des autorités locales pour la pérennisation. Il intègre également du temps et des moyens pour concevoir des activités annexes – génératrices de revenus – de recyclage et de compostage, clé de voûte de la réussite d'une gestion durable et responsable des déchets ménagers.



Dépôt sauvage d'ordures ménagères en plein centre de Domoni



Visite du futur site de décharge contrôlée par le maire, le directeur de l'environnement d'Anjouan et le technicien de l'Association Deux Mains. Le site a été pré-identifié par le projet UE – PCD (9^e FED)



Appui à la mise en place d'une Bonne Gouvernance Locale Durable à Anjouan

Porté par le Gouvernorat de l'Île Autonome de d'Anjouan, en partenariat avec l'Université des Comores (Site Universitaire de Patsy) et la Maison des Organisations de la Société Civile, le projet – subventionné par l'Union européenne – vise à promouvoir l'enracinement des pratiques de bonne gouvernance locale à Anjouan. Les résultats attendus sont : (i) l'Agence Anjouanaise de Gouvernance Locale et de Développement (dite Ndzuwani – Gold) est opérationnelle ; (ii) les communes disposent d'équipes techniques compétentes ; (iii) 20 Plans Communaux de Développement sont élaborés et les financements mobilisés ; (iv) les citoyens et les acteurs locaux ont accès à l'information locale.

Site : www.gouvernorat-anjouan.com



Cérémonie de signature entre la Délégation et le gouvernorat (30 janvier 2014)

Mise à échelle d'activités d'intensification agricole au sud d'Anjouan et initiation de la zone dans la gestion communautaire des ressources naturelles

Dahari est une jeune ONG comorienne créée début 2013 comme résultat du Projet Engagement Communautaire pour le Développement Durable (www.ecddcomoros.org), qui est intervenu aux Comores entre 2008 et 2013. Ses activités comprennent le développement agricole, la gestion des ressources naturelles, et la conservation de la biodiversité.



Activités d'encadrement agricole de DAHARI



Ce financement de l'UE va permettre à Dahari de travailler avec plus de 1300 producteurs dans 9 villages du sud d'Anjouan où plus de 90% de la population de la zone est constituée d'agriculteurs, dont le revenu et la survie familiale sont étroitement liés à l'amélioration durable des rendements sur des terres cultivables rares – surexploitées, accidentées, fortement érodées et où la pression démographique est forte. Trois villages seront également initiés à la gestion communautaire de la forêt, habitat très menacé par l'extension agricole et la coupe de bois pour la construction, la cuisine domestique et la distillation de l'Ylang. Le projet espère ainsi créer le premier modèle fonctionnel de gestion des ressources naturelles terrestres aux Comores. Finalement, le soutien de l'UE va permettre à Dahari de se professionnaliser au niveau de l'équipe et de l'administration, et consolider une nouvelle ONG qui espère devenir une référence dans le domaine aux Comores.

Site : www.daharicomores.org

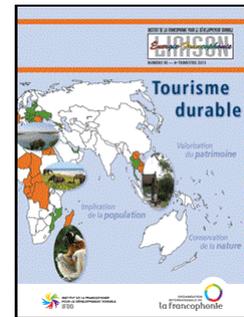


Maison de l'écotourisme

La Maison de l'écotourisme est un projet qui vise à développer l'écotourisme comme activité génératrice de revenus, fondée sur la gestion durable des ressources naturelles par la population locale, avec une attention particulière portée aux jeunes et aux femmes. Dans ce cadre, l'ONG Ulanga projette de :

- élaborer un plan de valorisation éco touristique du patrimoine local au profit de 23 communautés locales,
- contribuer à l'aménagement des sites éco touristiques et des parcours permettant d'y accéder,
- développer des campagnes de communication et de promotion pour augmenter l'intérêt des communautés locales à participer aux activités éco touristiques.
- créer et faire fonctionner un centre d'animation et de promotion éco touristique avec une mise en réseau du centre avec les autorités publiques, les opérateurs touristiques...
- renforcer les capacités des organisations partenaires.

But final: contribuer au renforcement de la participation de la société civile dans la gestion des ressources naturelles locales via une coordination accrue entre ONG, autorités et population locales qui pourront bénéficier ensemble des activités liées à l'éco-tourisme".



Dans La revue Liaison Énergie-Francophonie N°95 – publiée par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) – L'ONG Ulanga-Ngazidja consacre un article à l'écotourisme, comme source durable de revenus économiques dans les îles Comores

Site: http://www.ifdd.francophonie.org/media/docs/publications/589_Web_LEF95Tour_4sem2013.pdf

Développement des capacités techniques et amélioration de revenus rural à Anjouan

ARAF
Association Régionale pour l'Aménagement des sols et de la gestion durable de l'environnement Forestier

DCI-NSAPVD/2013/334 932

UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union Européenne Basée à Maurice
Fonds Européen de Développement

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET D'AMELIORATION DES REVENUS EN MILIEU RURAL / PDCARMR

FINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE

ZONE D'INTERVENTION : JIMILIME-KONI DJODJO – MIRONTSY

PERIODE D'EXECUTION : AVRIL 2014 – MARS 2017 / 35 MOIS

Adresse : MDOLWALE MIRONTSY
Axe Routier Ecole Nationale de pêche
Tél. : 00 269 771 Email : orafcommirontsa@yahoo.fr

Le projet cible 3 villages vulnérables d'Anjouan : Jimilime, Koni Djodjo et Mirontsy.

- Les actions prévues concernent :
 - la sensibilisation à la lutte contre l'érosion
 - l'aménagement de site de développement intensif
 - l'embocagement de 600 parcelles
 - l'utilisation de digesteurs
 - la promotion de l'élevage – notamment des races animales améliorées (lait /viande)
 - le renforcement de capacités de l'ONG ARAF



PRePEEC

Le 7 janvier 2014, le Ministre de l'Education nationale a procédé officiellement au lancement des activités du Projet de Renforcement du Pilotage et de l'Encadrement de l'Education aux Comores (PRePEEC), dont la convention de financement avait été signée à hauteur de 4,7 millions d'EUR en mai 2013, consacrant ainsi l'Union européenne comme premier partenaire des Comores en matière d'Education.

En effet, avec plus de 27 millions d'EUR investis depuis 2005 dans le secteur, l'Union européenne soutient avec constance l'engagement du gouvernement de l'Union des Comores à « Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain » – l'un des piliers de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRIP).

Ainsi, le PRePEEC s'inscrit dans la continuité et complémentarité de plusieurs appuis apportés par l'Union européenne au plan sectoriel de l'Education et à la réforme du système éducatif en vue notamment de promouvoir l'accès de tous à une éducation de qualité, répondant aux exigences et besoins d'une économie encore en devenir et à inscrire durablement sur le chemin de la croissance.



Lancement du PRePEEC

Financements UE Education	Montant	Période
9 ^e FED – appui au système éducatif (PASEC)	16,5 Mio €	2005–11
10 ^e FED – appui à la Formation professionnelle (AFTP)	6,6 Mio €	2010–16
10 ^e FED – pilotage de l'Education (PREPEEC)	4,7 Mio €	2013–18
ST Appuis directs UE	27,8 Mio €	
Partenariat Mondial pour l'Education	4.6 Mio \$	2013–15
EDULINK-ERASMUS – autres financements Intra ACP	pm	pm



PrePEEC

Le PrePEEC – ainsi que le projet d'Appui à la Formation Technique et Professionnelle également en cours – sont tous deux des maillons clés du Plan Intérimaire pour l'Education 2013–2015, élaboré sur base de l'analyse RESEN du système éducatif. Ce plan d'action triennal, endossé par l'Union européenne en février 2013 avec d'autres partenaires, a également servi de levier pour la mobilisation d'un financement complémentaire de 4,6 millions d'USD auprès du Partenariat Mondial pour l'Education (GPE), dont l'UE est également l'un des premiers contributeurs.

Objectif du Projet

Plus spécifiquement, après avoir notamment permis – avec le PASEC – la construction/ réhabilitation et l'équipement de plus de 320 salles de classes, l'Union européenne – à travers le financement PrePEEC – s'attache désormais davantage à **renforcer et développer les acquis** en termes **d'amélioration de la qualité des apprentissages**, en intervenant tant sur les contenus d'enseignement que sur la formation initiale et continue des enseignants et les capacités du corps d'encadrement – inspections générales notamment, mais également chefs d'établissement.

Par ailleurs – en ciblant des appuis complémentaires au bénéfice des cellules de planification et de gestion administrative et financière – le PrePEEC vise également l'amélioration du système d'information et de communication du système éducatif, ainsi que du pilotage et de la gestion du système tant au niveau central qu'insulaire.

Le point sur les activités 2014 :

Depuis janvier 2014, des activités de sensibilisation des acteurs institutionnels et du personnel bénéficiaires sont réalisées sur tout le territoire des Comores afin d'établir de façon concertée le programme d'activité et le budget de la première année de mise en œuvre du projet, qui sera adopté d'ici juin 2014.

Ce processus de concertation intègre les partenaires techniques et financiers actifs dans des domaines connexes – en particulier la France et son projet d'Appui aux Français aux Comores et UNICEF qui coordonne le GPE.

Un concours scolaire de logo sera également proposé pour améliorer la communication – donc la compréhension – du projet auprès de/par la communauté scolaire – parents et élèves, bénéficiaires finaux de l'appui UE.

D'autres activités – telles que la réhabilitation de locaux, des acquisitions d'équipements et le recrutement d'une équipe locale – sont également en cours. Enfin, une assistance technique sous plusieurs formes viendra décupler les capacités d'exécution du projet au cours du second semestre 2014.



Sensibilisation du PrePEEC à Anjouan



Les principes de l'entretien routier

Avec un linéaire de près de 1000 km réparti sur 3 îles, dont 800 km revêtu, les Comores comptent parmi les pays africains au réseau routier les plus denses. Cependant, ce réseau s'est fortement dégradé ces 20 dernières années, sous l'effet attendu de l'eau et de la circulation des véhicules, mais surtout faute d'entretien, dû essentiellement à des ressources insuffisantes.

Or le coût d'une réhabilitation au km est plus de 130 fois plus élevé que celui d'un entretien courant (400 000 EUR contre 3 000 EUR), parallèlement d'ailleurs, l'entretien prolonge la durée de vie d'une route de près de 20 ans.

Face à cela, le gouvernement de l'Union des Comores, soutenu par l'Union européenne, a entrepris un vaste programme de réformes dans la gestion de son réseau routier et initié une politique de revalorisation du réseau existant.

Une des premières étapes de cette réforme a été la mise en place, par décret présidentiel de janvier 2011, du Fonds d'Entretien Routier (FER) de 2^e Génération- établissement public jouissant d'une personnalité juridique, d'un patrimoine propre et d'une autonomie administrative et financière, fondée sur la collecte d'une redevance d'usage sur la vente des hydrocarbures à la pompe. La gestion de ce Fonds est assurée de façon collégiale par la société civile, qui en assure la Présidence, et par l'Administration publique.

Le fonds finance les campagnes annuelles d'entretien courant des routes – à savoir notamment le bouchage des nids de poule, les réparations de fissures et dégradation de bord de chaussée, l'élagage des arbres et maintenance des accotements et réseaux de drainage et assainissement (cantonage), la signalisation routière et aménagement de sécurité, les travaux confortatifs des ouvrages, la réparation des fondations de ponts, etc.



La Direction Générale des Routes et des Transports Routiers (DGRTR) est l'administration assurant le rôle de maître d'œuvre du réseau routier. Elle est en charge notamment de la planification, la gestion du réseau et la programmation des campagnes d'entretien.

La mise en œuvre de ces campagnes se fait par lancement d'appels d'offres, suivant le code des marchés publics des Comores, récemment réformé et renforcé. Les travaux et le contrôle sont confiés à des entreprises et bureaux d'études du secteur privé.

Travaux d'entretien routier



L'APPUI de l'UE au FER et aux campagnes en cours

Depuis 2009, le Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur des Transports (PADDST) de l'UE – financé à hauteur de 27 millions d'EUR, apporte son appui pour doter les Comores d'un dispositif législatif, institutionnel et opérationnel efficace d'entretien routier susceptible de répondre progressivement aux attentes des usagers.

Dans cette optique, il a notamment appuyé la constitution d'une base de données routière; la classification du réseau; la formation et le renforcement de capacités des agents de l'administration et du FER; la professionnalisation des entreprises du BTP et des bureaux d'études.

Plus particulièrement, des fonds importants ont été mobilisés afin de soutenir techniquement et financièrement la réalisation des deux premières campagnes d'entretien routier, avec un relai passé progressivement au FER.

Ainsi la première campagne d'entretien – actuellement en cours, d'octobre 2013 à octobre 2014 – couvre 7 zones réparties entre les trois îles (4 à Moroni, 2 à Anjouan, 1 à Mohéli) sur près de 550 km. Les marchés attribués par l'Union européenne s'élèvent à 1,7 millions d'EUR au profit de 5 entreprises bénéficiaires.

Parallèlement, le FER a financé sur ressources propres l'exécution et la supervision de marchés de cantonnage / ouvrages et travaux d'urgence de l'ordre de 620 000 EUR en 2013.

A partir de 2014, le FER envisage d'augmenter progressivement sa contribution à l'entretien courant pour effectuer travaux, études et supervision. Pour sa part, l'Union européenne prévoit de lancer à partir d'octobre la 2^e campagne d'entretien routier 2014–2015, ainsi que des travaux additionnels d'entretien périodique sur 120 km de l'ordre de 3,5 millions d'EUR.

- l'entretien **courant consiste en** interventions légères, à assurer tout au long de l'année et sur l'ensemble du réseau, afin de maintenir un niveau de service satisfaisant et de prolonger à moindre frais, la durée de vie d'une route,
- l'**entretien périodique pour sa part consiste en** interventions semi-lourdes de maintenance, à prévoir tous les 7 à 12 ans, pour maintenir l'étanchéité de la route et son drainage, donc préserver la structure de la chaussée sans la renouveler.

Enfin, en 2014, l'Union européenne a lancé l'élaboration d'un plan national des Transport routiers 2015–2025, dont le but est d'orienter le choix des interventions à financer dans le secteur routier dans une optique de gestion planifiée rationnelle des ressources publiques. Les résultats seront disponibles vers fin 2014.

Ainsi dans le cadre des années à venir, le défi majeur – à relever par les autorités avec le soutien de l'UE – est la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement cohérente et concertée en fonctions des priorités de trafic, la pérennisation et l'augmentation des ressources pour l'entretien – collectées et gérées par le FER ainsi que la gestion transparente des fonds et dans le respect des procédures nationales en vigueur.



Les travaux routiers et le secteur privé: témoignage

Interview de B.D Naguib, ingénieur des travaux et des techniques sanitaires – Chef d'entreprise SCPMC – titulaire de 2 lots d'entretien routier 2013–14 en Grande Comore.

Question 1 – Qu'est ce qui vous a poussé à entrer avec votre entreprise sur le secteur des travaux routiers, alors que SCPMC était jusque là spécialisée dans le Bâtiment ?

Réponse B.D.N. : "Effectivement aux Comores auparavant, il n'y avait qu'une ou 2 entreprises locales dans le secteur routier. L'absence pendant près de 20 ans de politique d'entretien routier a contribué à affaiblir les capacités locales du secteur privé. Ainsi, les rares travaux effectués ont été confiés soit à des entreprises étrangères pour les grands contrats, soit aux Travaux Publics. SCPMC qui travaillait déjà dans le bâtiment disposait pour sa part d'un peu de matériel technique (tractopelles / compacteurs etc.) et d'une surface financière suffisamment solide pour évoluer vers les métiers connexes des travaux publics. C'est à ce titre que plusieurs entreprises – dont la nôtre – ont été ciblées par le projet PADDST de l'Union européenne pour bénéficier de séances de formation et d'information sur les travaux routiers. Mes techniciens et moi-même avons appris à mieux connaître et établir les structures de prix de ce type de marchés, à fabriquer du bitume et de l'enrobé. Par la suite, nous nous sommes lancés et avons répondu – avec succès – aux appels d'offres du Fonds d'Entretien Routier."

Question 2 – Quel impact a eu cette attribution de marchés sur votre entreprise ?

B.D.N.: "Ces nouveaux marchés contribuent évidemment à l'amélioration de mon chiffre d'affaire. Ils m'ont permis d'acquérir du nouveau matériel, de développer les compétences et savoir-faire de mon entreprise. Plus particulièrement – avec ces travaux – j'emploie désormais deux fois 23 personnes sur chacun des 2 lots sur lesquels ma société opère. J'ai recruté du nouveau personnel qualifié – notamment 4 jeunes diplômés de l'IUT des Comores – dont une femme – que je fais encadrer par des techniciens expérimentés et formés par le projet. J'emploie également des ouvriers qualifiés et non qualifiés – certains d'expérience formés auprès d'entreprises telles EGT, CBE, COLAS notamment, d'autres sont des jeunes recrutés directement dans les villages des zones que je couvre, tels qu'à Ntsaoueni ou Hahaya".

Question 3 " En conclusion...?"

B.D.N.: "Le projet a permis de donner un coup de pouce décisif au secteur privé local, qui s'intéressait au secteur routier mais ne savait pas comment y entrer. L'accompagnement et la formation qu'il a dispensé et continue à faire à travers l'encadrement par des bureaux d'études nous a permis de développer les capacités nécessaires pour relever le défi de l'entretien routier."



L'entrepreneur M. B.D. Naguib de SCPMC (avec casque) fait visiter le chantier de l'entretien routier Nord (RN1) au VP, et à M. Guy Samzun, Chargé d'Affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne, en présence de Mme Fahrat Ousseine – Présidente du MODEC (organisation patronale) et chef de l'entreprise EGT (également attributaire de travaux d'entretien routier).



Inauguration route Wallah – Miringoni – Janvier 14

Le 26 janvier 2014, SE Dr Ikililou Dhoinine – Président de l'Union des Comores – a inauguré la route Wallah –Miringoni en présence des représentants du gouvernement, de la Délégation de l'Union européenne, de l'Ambassade de France, des autorités insulaires et sous la liesse de la population locale. Cette route bitumée de 9km – financée par l'Union européenne à hauteur de 4,7 millions d' EUR – permet désormais de faire le tour de l'île en voiture, de désenclaver de riches zones de productions agricoles et de faciliter l'accès des touristes au patrimoine naturel. Pour la population, les flux économiques et commerciaux se trouvent améliorés ainsi que l'accès aux services sociaux et administratifs.



Le Président de l'Union des Comores coupe le ruban en présence de ses 2 Vice-présidents, de l'Ambassadeur de France et des représentants UE.

Inauguration du bâtiment abritant l'Administration routière

Le samedi 12 avril dernier, M. Guy Samzun, Chargé d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne, a procédé à l'inauguration du nouveau bâtiment abritant l'Administration routière, en présence de S.E. Nourdine Bourhane, Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Urbanisme.

